

ETHIQUE EN PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ALCOOLISATION

Que faire pour bien faire ?

Cette interrogation éthique, à laquelle le professionnel en prévention des risques de l'alcoolisation¹ est souvent confrontée revient à poser un questionnement sur les finalités de sa pratique, sur les valeurs qu'il défend et les moyens à mettre en œuvre pour en assurer le respect. Il s'agit pour lui de chercher les conditions pour que son action soit humanisante, une démarche à la fois fondée sur des valeurs universelles telles que le respect dû à tout homme, et en même temps fondamentalement subjective et en évolution permanente.

À la suite des journées départementales inter réseau (CONTACT, AIDES ALCOOL, ADES, CDPA) au cours de l'année 2000, des problématiques ont été dégagées et confrontées aux regards d'universitaires, d'acteurs de terrain. Un premier document est né de cette réflexion autour de l'éthique dans le champ de la prévention des risques liés à l'alcoolisation². Ces lignes en sont une synthèse articulée autour de questionnements :

- ▶ En quoi l'intervention autour de la prévention des risques liés à l'alcoolisation interroge le sens de nos pratiques ?
- ▶ Comment tenir compte de la place des personnes dans nos actions de prévention des risques liés à l'alcoolisation ?
- ▶ Comment instaurer une relation de confiance et de parole ?
- ▶ Quelle cohérence, quelle pertinence des interventions ?
- ▶ Quelle légitimité pour intervenir ? Comment construire le partenariat ?

¹ Nous entendons par " risques liés à l'alcoolisation " : les conséquences possibles des effets psychoactifs du produit (accidents de la route, passages à l'acte), la propriété toxicomaniaque du produit (drogue et phénomène de la tolérance évolutive, de l'addiction et de la dépendance), ses effets toxiques (conséquences somatiques), sa fonction symbolique (pression sociale, stigmatisation des alcoolodépendants).

² CRAES-CRIPS - Ethique en prévention des risques liés à l'alcool, Février 2002

Ce texte est le résumé d'un travail financé par la DRASS et l'URCAM-CRAM.

EN QUOI L'INTERVENTION AUTOUR DE LA PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ALCOOLISATION INTERROGE LE SENS DE NOS PRATIQUES ?

Le cadre du questionnement

En matière de prévention des risques liés à l'alcoolisation, on ne peut agir et se positionner sans transmettre un certain nombre de valeurs, sans s'engager de façon responsable, autrement dit sans une implication humaine importante de l'intervenant. Parler d'alcool, c'est parler de nous, de l'existence, dans ce qu'il y a de plus intime, de plus complexe. Un animateur de prévention doit se préparer à être interrogé dans son intervention sur son propre rapport à l'alcool.

La question de la prévention des risques liés à l'alcool ne se rapporte pas à l'homme pris dans le mouvement de la connaissance du monde mais bien à celui qui est pris dans le mouvement de la vie, de l'existence, c'est à dire celui qui est pris dans la tourmente de l'inquiétude. (p45) L'engagement dans la prévention est un engagement dans l'ordre de l'humain. C'est une façon de se sentir responsable (...), c'est se tenir dans une certaine proximité d'humanité avec lui, prévenir, s'inscrire dans un tel acte, c'est être invité à répondre " de " lui. (...) S'engager dans la prévention, c'est s'engager à offrir sa face à un regard en quête d'un visage qui pourra le reconnaître et dans lequel il pourra lire son humanité partagée. (p48-49)

Marie-Claire Zinck, Philosophe

La réalité alcool est complexe car elle fait appel à de multiples dimensions sociales, culturelles, économiques, psychologiques, religieuses... Elle est aussi spécifique car l'alcool est un produit socialement survalorisé, voire emblématique dans notre société : il est le seul produit psychoactif qui ponctue tous les événements de l'existence (naissance, mariage, promotion professionnelle...)

Si l'on veut tenter de mieux comprendre les comportements dits " à problèmes " liés à l'alcool, voire même faire émerger des solutions en terme de " gestion du risque " d'aide ou de prévention, il importe de se doter d'outils d'analyse précis et variés (...) un acte éthique en soi puisqu'il permet de montrer et de prendre en compte la complexité de la réalité du rapport individu / alcool, pris dans son fonctionnement social. (p51) Toute intervention, de quelque niveau que ce soit, est dans une dimension éthique lorsqu'elle pose la question de sa légitimité, de l'objet travaillé et de son contenu, de la propriété de ces contenus travaillés..., et lorsqu'elle interroge les finalités et valeurs qui la fondent. (p58)

Jean-Paul Jeannin, Sociologue

L'alcool est donc un produit à multiples facettes : plaisir, partage, santé, soutien, drogue, toxique. Cette ambivalence entre une culture alcoophile - il n'est pas normal de ne pas boire de l'alcool comme tout le monde - et une culture alcoophobe - il n'est pas normal de ne pas maîtriser sa consommation d'alcool - est le fruit d'une histoire de plusieurs siècles.

Une boisson alcoolique n'est donc pas simplement un liquide constitué de plus ou moins d'eau, d'alcool et d'autres substances hétérogènes, elle est avant tout une " réalité sociale culturellement construite et intégrée " en appui sur des représentations individuelles et collectives, véritable héritage symbolique conditionnant les attitudes et les comportements (Chapuis). (p56)

Jean-Paul Jeannin, Sociologue

C'est dans ce contexte que les acteurs de prévention peuvent être amenés à se questionner sur le sens de leurs pratiques, dans une société qui a un rapport culturel tout à fait particulier à l'alcool.



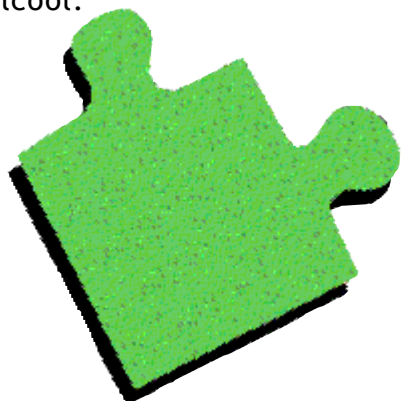
L'alcoolisation (...) dépend d'un certain état de la société. Elle est à la fois le résultat de l'histoire singulière de l'individu qui boit et de l'histoire collective qui offre à boire (structures de production, produits, structures de distribution, législation du régime des boissons). Une société donnée construit toujours un rapport culturel à la boisson ; elle définit un rapport normatif variable à son égard suivant l'époque. (p91)

Didier Nourrisson, Historien

COMMENT TENIR COMPTE DE LA PLACE DES PERSONNES DANS NOS ACTIONS DE PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ALCOOLISATION ?

Quelle éthique des interventions ?

Les acteurs de prévention sont parfois confrontés à des tensions entre la recherche de changement associée à leur mission, et le respect des personnes, indispensable à toute démarche de prévention. Le risque de la prévention est alors d'imposer des normes de santé qui ne correspondent pas toujours au respect de l'individu, de sa liberté et de ses priorités. Par exemple, un collectif de travail qui, dans sa démarche de prévention des risques liés à l'alcoolisation veut imposer des normes de consommation trop rigides risque de stigmatiser des personnes ayant un problème avec l'alcool.



La prévention est d'abord une disposition à être attentif aux pratiques addictives avant d'être une inquiétude des adultes. Elle est une recherche en commun de ce qui peut contribuer à vivre dans une société qui accepte les addictions tout en multipliant les possibilités d'aide aux personnes qui souhaitent parler de leurs pratiques addictives et du sens que prennent ces pratiques addictives dans leur vie. (p89)

Patrick Dessez, Psychologue

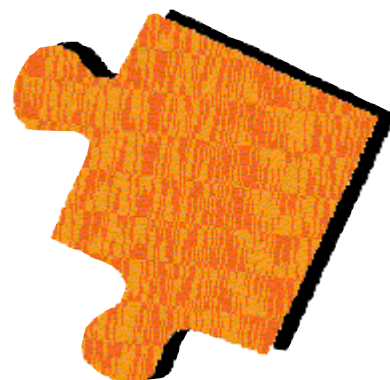
Comment ne pas réduire les personnes à leurs symptômes / comportements et sortir du registre de la moralisation et de la normalisation ?

L'être humain ne se réduit pas à un comportement ou à un symptôme, y compris en ce qui concerne l'usage des produits psychoactifs. Il est donc important d'éviter tout discours réducteur ou manichéen en matière d'alcoolisation, du type : " le problème concerne l'abus d'alcool et les personnes alcooliques ". En effet, la problématique des risques liés à l'alcoolisation se situe au carrefour de dimensions complexes qui dépassent le seul aspect de l'excès ou de la dépendance. Ainsi, l'usage à risque de l'alcool (notamment avec la conduite de véhicules ou pendant une grossesse...) est une dimension à prendre en compte.

Ne pas s'enfermer dans la normalisation des comportements, c'est également reconnaître que tous les individus ne sont pas identiques sur le plan social et psychologique : ils sont plus ou moins vulnérables, plus ou moins équilibrés et cohérents. Il s'agit alors de considérer que la frontière entre le normal et le déviant n'est pas définie à priori : derrière chaque situation " d'alcoolisme ", il y a une souffrance psychologique particulière et derrière chaque consommation problématique, il y a un contexte socio-culturel singulier. Par exemple, l'alcoolisation excessive de certaines professions doit être questionnée en rapport avec des conditions de travail difficiles voire dangereuses, où l'alcool peut représenter un soutien ou un anesthésiant à la pénibilité.

Toute prévention qui se limiterait à faire des informations visant à diaboliser un produit ou un comportement et à le présenter comme la source de tous les maux, risque de rendre le produit très attractif puisque fantastiquement à l'origine de tous les plaisirs défendus. Le fruit défendu n'est-il pas le meilleur de tous, celui de la connaissance mystérieuse, de la toute puissance parce que défendu et donc celui de la liberté illusoire ? (p84)

Daniel Settelen, Alcoologue



En terme de prévention, il s'agit alors de trouver les limites entre faire changer les représentations et les comportements, et conserver une autonomie, une liberté qui paraissent parfois illusoirs. Un échange autour du sens peut permettre cet équilibre. Par exemple, lorsqu'il s'agit d'intervenir dans un collectif (entreprise, établissement scolaire...), l'enjeu est d'accompagner la construction d'un projet de prévention avec le collectif. Il s'agit à la fois de définir un projet qui ait du sens pour lui et qui conserve son autonomie, mais aussi de proposer un cadre, des limites éthiques. L'intervenant n'accepte pas tout du collectif : ceci permet d'éviter les faux sens.

Eduquer, c'est aider à l'émergence de l'altérité dans une relation de parité asymétrique (...). On rejoint ici l'aporie éducative. D'une part, l'éducateur doit être attentif à faire exister l'altérité, c'est-à-dire développer l'autonomie, la liberté et la responsabilité de l'autre. Et d'autre part, l'éducateur construit un projet sur autrui, projet qui produit de la contrainte. Comment faire advenir de la liberté dans un cadre contraignant ? Deux concepts pédagogiques peuvent nous aider à travailler la réponse à cette interrogation : la liaison (le fait d'avoir un projet sur l'autre qui le lie à soi) et la déliaison (ne pas assujettir l'autre, le capter et fusionner avec lui mais faire en sorte qu'il se libère de mon projet). (p68)

Michel Develay, Sciences de l'éducation

Comment respecter l'autre dans ses limites, ses choix, son vécu, son déni ou son indifférence ?

L'acteur de prévention doit être conscient qu'il exerce un pouvoir sur son interlocuteur et qu'il crée à travers son discours un certain modèle d'actions et de pratiques sociales qui viennent bousculer les représentations et les comportements des individus. Ce phénomène peut amener des réactions de rejet ou d'indifférence, en particulier en ce qui concerne la problématique alcool. Afin de surmonter cette difficulté, il est important d'adopter une grille de lecture où les droits de la personne sont placés au centre :

- Une Lapalissade : les individus sont libres et responsables

La liberté individuelle : chacun est libre de ses choix, de ses convictions et doit s'engager volontairement dans un processus concernant sa santé, nul ne peut l'y contraindre (sauf exception). (p61)

La dignité de la personne : ce principe complète le précédent en ce qu'il a trait au respect de la vie privée (...). La pleine considération de l'autre est renforcée par ce deuxième principe, qui exige une adhésion sans manipulation : quelle est effectivement la demande à laquelle on est confronté lors d'une démarche de prévention ? (p62)

Elisabeth Dolard, Juriste

- Donner la parole à son interlocuteur est une façon de lui donner du pouvoir, de le respecter tout en l'aidant à réfléchir à son rapport à l'alcool

On ne peut pas aider quelqu'un sans une volonté de s'adresser à un sujet libre et responsable de lui-même et de ses actes. Dans ce cadre, toutes les actions d'information et d'aide à l'évaluation de sa situation contribuent à permettre à chaque personne de réfléchir à son propre rapport aux substances psycho-actives. (p88)

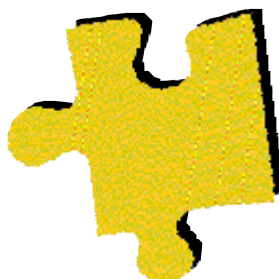
Patrick Dessez, Psychologue

- Avoir conscience que l'acteur de prévention lui-même n'a pas un rapport neutre avec l'alcool, et doit en tenir compte dans sa relation à l'autre

Si celui qui tient une parole de prévention n'est pas au préalable, dans un rapport intime avec sa propre fragilité, sa propre faiblesse et sa dépendance radicale à l'autre, l'acte de prévention se transformera alors en un jugement sur l'autre. (p47)

Marie Claire Zinck, Philosophe

- Co-construire une relation avec son interlocuteur, dans une démarche pas à pas sans s'imposer, sans manipuler. La prévention est d'abord une rencontre, un lien de plus, une co-reconnaissance.



COMMENT INSTAURER UNE RELATION DE CONFIANCE ET DE PAROLE?

Les actions de prévention peuvent s'appuyer sur un certain nombre de modalités d'intervention comme les groupes de parole, réunissant un public et des intervenants, pour échanger sur le thème de l'alcool. Quels sont les moyens de faire émerger cette parole et d'établir la confiance avec ses interlocuteurs ?

L'alcoolisme n'est ni un vice, ni une maladie, mais l'expression par un comportement compulsif d'une souffrance profonde et archaïque qui ne peut ni se dire, ni se représenter avec des mots. (...) Dans ces conditions, toute la problématique du soin peut se réduire à la question : comment passer du comportement à la parole ? De l'inexprimable à l'exprimable ? (...) Il apparaît nécessaire d'utiliser des médiateurs de parole, c'est-à-dire des activités groupales destinées à provoquer des émotions, des vécus, des décharges émotionnelles (...) Il y aura ainsi accession à une possible parole pouvant se substituer au comportement. (p81-82)

Daniel Settelen, Alcoologue

Comment permettre le “ savoir parler ” de cette réalité difficile ?

Etre à l'écoute de la problématique posée

- Partir du besoin et de la demande des personnes, grâce à un travail de diagnostic qui permet d'établir une relation de confiance avec l'ensemble des acteurs concernés dans un processus global. Cela permet d'éviter les réponses-alibi et trop rapides comme la conférence du Pr " Bouteille " qui va déverser son savoir sur un public considéré comme ignorant et dépourvu d'expérience et de réflexion.
- Faciliter la recherche du sens : c'est-à-dire prendre en compte l'ensemble des déterminants des comportements (individuels, collectifs, environnementaux...) ; avoir en tête que les comportements d'alcoolisation ne sont pas seulement des problèmes, mais souvent aussi des sources de satisfaction ; s'interroger sur le sens de la prise de risque, porteuse de vie autant que de mort ; favoriser le partage des expériences de plaisir, de vie, et de souffrance.

L'adresse d'une parole de prévention, de par le fait qu'elle délivre un message proche de " tu as besoin de moi pour te montrer combien l'alcool te trompe. Je refuse que tu continues à avoir une mauvaise image de toi à savoir celle de la toute puissance que l'alcool te renvoie " contient en elle cette fragilité difficilement reconnaissable et cela nécessairement. Elle porte en elle les conditions du surgissement de l'autre. (p48)

Marie Claire Zinck, Philosophe

Reconnaître combien l'expérience des personnes est au cœur de la prévention

La parole n'est pas qu'une affaire de spécialiste, le savoir profane nous en apprend parfois bien plus sur les comportements d'alcoolisation. Il s'agit alors :

- D'avoir des modalités d'action qui ont pour objectif de créer un climat d'écoute, de faciliter la circulation de la parole de chacun afin que tous puissent accueillir la parole des autres. Faire circuler librement la parole sans jamais la forcer, et en respectant les modalités d'expression des personnes et les choix de non-parole apparaît comme une dimension importante.
- D'accepter d'entendre les expériences, d'accompagner la parole le plus possible, et de décrypter derrière les mots, des demandes, des souffrances correspondant à une réalité souvent complexe et plus large que la seule thématique alcool. Ceci apparaît comme un des enjeux majeurs.

Les groupes de parole ou les entretiens sont des moyens de prévention qui utilisent des médiations expressives pour permettre au sujet de mieux parler de soi et de son rapport aux produits. Il n'est nul besoin d'interpréter les paroles des personnes mais de les écouter avec attention, sans préjugé moral, dans un climat de confiance et de confidentialité dans la mesure où les problèmes liés aux addictions entraînent des sentiments de honte et des craintes de mauvaise réputation. (p88) La prévention est d'abord une écoute et une reconnaissance des problèmes et difficultés qui peuvent se poser dans la vie d'une personne. (...) L'éthique de la prévention clinique est l'affirmation, par le choix du cadre d'écoute et par l'attention au sujet, que la parole peut se réinscrire dans la recherche singulière d'une vie bonne avec et pour les autres. (p89)

Patrick Dessez, Psychologue

Garantir la confidentialité des échanges

- Mettre à jour le sens des comportements d'alcoolisation en respectant l'intimité de chaque personne impliquée.
- Accepter le silence sur les motivations profondes d'une relation à alcool. C'est refuser la tentation de transparence absolue qui risquerait facilement de basculer dans la violation de l'intime.

Il est bien évident qu'une action de prévention implique une rigoureuse discrétion de la part des intervenants et ne saurait justifier aucune révélation à l'extérieur. (...) Le nouveau Code Pénal a beaucoup insisté sur cet impératif de discrétion, qui élargit l'obligation à des personnes autres que les professionnels habituels (médecins, avocats, ministres des cultes). (p63-64)

Elisabeth Dolard, Juriste

QUELLE COHÉRENCE, QUELLE PERTINENCE DES INTERVENTIONS?

Comment se représenter ce que peut être la " bonne attitude " de prévention dans un contexte ponctué d'incohérences, de décalages entre acteurs mais aussi avec le public ? Quelle place peut prendre l'évaluation ? Comment la prise en compte de l'environnement socio-culturel peut permettre de rester attentif à ces possibles incohérences ?

Comment ne pas nuire à la qualité des projets, à leurs sens et à leur cohérence?

Resituer l'action dans un projet global et de lui donner du sens pour tous les acteurs

Le rôle de l'acteur de prévention est aussi de faciliter une rencontre importante mais parfois conflictuelle entre politiques publiques et besoins de la population, en prenant en compte l'ensemble des données environnementales. Par exemple, pour les jeunes ruraux isolés, la voiture est le moyen de locomotion utilisé pour sortir, faire la fête. Parallèlement, les pouvoirs publics ont un souci légitime de diminuer la mortalité sur la route liée à la consommation d'alcool. Quelles actions de prévention peuvent prendre en compte ces deux dimensions et laisser les jeunes ruraux faire la fête, comme tous les jeunes ? Il s'agit alors d'allier sans trop de casse deux phénomènes d'intégration socio-culturelle : celui de vivre les rituels de l'ivresse et celui d'obtenir le permis de conduire pour pouvoir " circuler " dans la vie.

La prévention des risques liés à l'alcoolisation ne se résume jamais au seul traitement d'une situation de crise, même si celle-ci en est bien souvent la porte d'entrée. Elle relève donc d'une politique d'ensemble qui questionne l'organisation globale de l'institution concernée (entreprise, établissement scolaire...), et les rôles et fonctions de chaque acteur du collectif.

Par exemple, les facteurs de risque en matière d'alcoolisation dans une entreprise peuvent être multiples (souffrance psychologique, conditions de travail, relations de management...) : la prévention ne peut être le fait du seul médecin du travail ou du seul CHSCT, elle implique l'ensemble des acteurs (salariés, dirigeants, comité d'entreprise...) en respectant et en mobilisant les responsabilités de chacun.

Promouvoir une " éthique de responsabilité " où l'évaluation prendrait toute sa place

Au préalable, il est nécessaire de s'interroger sur la cohérence entre les valeurs, les objectifs, les moyens et méthodes d'une action, tout en ayant pris soin de clarifier ce qu'on entend sous les termes en jeu (prévention, consommation d'alcool, usage, abus, dépendance, risques...). Avoir une éthique de l'action, c'est éviter de tomber dans la spirale négative du " faire " sans trop savoir pourquoi et comment " on le fait ".

Agir selon l'éthique de responsabilité oblige à évaluer les retombées et conséquences prévisibles de différentes actions possibles, il s'agit alors de tenir compte de l'efficacité potentielle à atteindre après une analyse lucide, selon une sagesse pratique qui devrait caractériser le professionnel de prévention. (p54)

Jean-Paul Jeannin, Sociologue

Autour de cette dimension, l'enjeu de l'évaluation ne se limite pas à comptabiliser le nombre de verres consommés par an ou le nombre de personnes alcooliques traitées. Elle se doit d'intégrer les dimensions symboliques, intra-psychiques, sociopolitiques du comportement humain. Par exemple, dans un établissement scolaire, il s'agira de penser le phénomène de l'ivresse des adolescents en interrogeant la qualité de leur relation avec les adultes qui les accompagnent au quotidien.

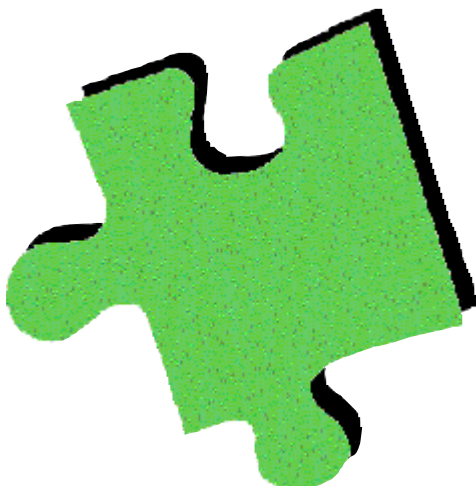
Comment donner du sens à la prévention dans une société où les valeurs associées à l'alcool sont faites de représentations socio-culturelles diverses et contradictoires ?

Proposer un discours de prévention global, interdisciplinaire et non réducteur

La réalité alcool est paradoxale et contradictoire. Cela peut se traduire par un choc des cultures familiales, scolaires, politiques... L'objectif de la prévention est d'aider les individus à se positionner librement face à de multiples influences, discours et modèles. D'où l'intérêt d'aborder cette thématique du côté de la promotion de la santé, dans une position interdisciplinaire qui ne s'enferme pas dans une communication simplificatrice, dramatisante, voire alcoophobe (" le problème, ce sont les alcooliques "), ou basée sur la seule information.

Nous sommes encore trop persuadés que parler librement de l'alcool et des substances psychoactives risque de provoquer des comportements d'usage ou d'abus. Les actions répétitives qui se centrent uniquement sur l'échange ou l'information à propos des risques sont des actions restrictives qui empêchent un réel échange sur la place qu'occupe l'alcool dans la société et en chacun de nous. (...) Ce sont des actions d'éducation pour la santé qui doivent être orientées à l'adolescence sur l'apprentissage des prises de risque qui permettent de grandir et de s'insérer progressivement dans la société. Les usages de substances psychoactives font partie de ces prises de risque qui ont une fonction d'insertion sociale, d'accès au plaisir et, dans certains cas, de réponses à des souffrances ou à des situations vécues comme des impasses. (p88)

Patrick Dessez, Psychologue



Quelque soit le public (jeunes, publics fragilisés), il n'existe pas de modèles de prévention types à plaquer sur des populations : il s'agit plutôt de raisonner en terme de bénéfices et d'inconvénients selon ce que disent les personnes concernées, de leur consommation.

Si l'on admet que l'alcoolisation (à risque ou non) est en partie une production des rapports sociaux, une des finalités de l'intervention pourra être la transformation de ces mêmes rapports sociaux autour de l'objet alcool, par exemple dans le micro-social de l'entreprise, avec une restriction de taille: cette transformation appartient avant tout aux acteurs eux mêmes, dans la complexité de leurs interactions. L'éthique téléologique, (télos : but, finalité) postule la recherche du moindre mal, mais pour qui ? (p58)

Jean-Paul Jeannin, Sociologue



QUELLE LÉGITIMITÉ POUR INTERVENIR ? COMMENT CONSTRUIRE LE PARTENARIAT ?

La diversité des intervenants dans le champ de la prévention des risques liés à l'alcoolisation (alcoologue, psychothérapeutes, travailleurs sociaux, éducateurs pour la santé...) est due à la complexité de cette réalité. Elle pose d'emblée la question de la légitimité des acteurs à intervenir (place des bénévoles et des mouvements d'abstinents), et la difficulté des structures à travailler ensemble et à se rencontrer (logiques de territoire et de pouvoir).

Qu'est-ce qui l'autorise à intervenir ? Les interrogations des acteurs concernant une qualification, une formation, une professionnalisation qui rendrait de ce fait leur action de prévention plus légitime et peut-être plus efficace renvoient à la question fondamentale concernant le lieu d'où la parole est émise. D'où parle l'acteur de cette prévention ? (p41)

Marie Claire Zinck, Philosophe

La prévention des risques liés à l'alcoolisation n'est-elle qu'une affaire de spécialiste ?

Comme le rappelle la recherche historique, la légitimation de l'action a d'abord été donnée par la science. Au milieu du XIX^{ème} siècle, la médecine " invente " l'alcoolisme. La prévention du risque alcool resterait-elle une affaire de spécialistes issus du champ médical ou psychologique ?

La formation des intervenants apparaît comme une dimension d'autant plus établie en référence aux connaissances dans ce champ mais également au contexte sociétal. Mais, la seule formation garantit-elle les compétences ?

La formation des intervenants : la nécessité de disposer d'informations fiables et actualisées en alcoologie est d'autant plus établie que les connaissances évoluent et que les choix actuels de société reflètent plus d'exigences de protection et sécurité individuelles. Les missions confiées aux acteurs de prévention nécessitent la définition de cadres et objectifs précis, où le principe "primum non nocere" est une base et le rôle du professionnel un repère fondamental. (p78)

Françoise Facy, Santé Publique

Avant tout, il s'agit peut-être de se souvenir que la prévention c'est d'abord une affaire de vie, donc l'affaire de chacun sans exclusivité. Chacun doit avoir sa place reconnue par les autres à chaque niveau d'intervention et avec ses propres compétences : parents, éducateurs, professionnels de santé, de prévention...

Cette prévention ne peut donc pas être spécifique du trouble, non encore advenu, mais multidisciplinaire et faire intervenir tous les acteurs de terrain : médecins, psychologues, éducateurs, assistantes sociales, mais aussi les enseignants, les sociologues, les juristes, les politiques au sens large, les familles, les parents et même les jeunes mieux armés psychologiquement. (p83)

Daniel Settelen, Alcoologue

Comment travailler ensemble, avec des professionnels de cultures différentes et, surtout dans un système d'appel d'offre qui favorise la concurrence entre acteurs ?

La complexité même de la réalité alcool oblige les différents intervenants à travailler ensemble et à se rencontrer car elle convoque des dimensions de transversalité, de globalité et d'interdisciplinarité.

S'engager vers une dimension partenariale, c'est :

- La concevoir comme une plate forme indispensable de mutualisation de compétences au service d'un projet collectif, permettant de se partager le travail et les moyens de façon équitable.
- En accepter les conditions : partage des pratiques, travail en équipe, gestion des conflits de pouvoirs, expression des limites de sa compétence, et relais aux autres acteurs (intervenants, institutions, politiques).

Ces actions de prévention nécessitent que des relations de confiance existent entre des intervenants spécialisés de la prévention, des soignants et des acteurs éducatifs ou sociaux. Chacun doit définir sa place et ses limites et reconnaître la qualification et la légitimation de l'autre, qu'il soit bénévole ou professionnel. Pour faciliter les modalités de partenariat, il me paraît essentiel de bien préciser qui assure la précision des objectifs de l'action, ses modalités et sa programmation car aucune qualification précitée ne permet de légitimer ces fonctions de direction des actions de prévention. Les collaborations régulières entre des intervenants de différents statuts et professions sont souvent facilitées s'ils s'accordent sur des principes communs (charte ou texte d'orientations.). (p88-89)

Patrick Dessez, Psychologue

Il apparaît donc utile de repenser la dimension du partenariat dans ce domaine comme un outil permettant de réfléchir en terme de processus d'actions inscrites dans la durée et non plus d'actions ponctuelles. Pour s'engager vers cette dimension, qui pose problème dans la pratique, des outils peuvent être utilisés :

- Instaurer des temps d'échange autour des finalités, des objectifs et des modalités d'intervention, pour parler le même langage et construire la même maison
- Mettre en place des modalités de contractualisation : mandats, conventions, chartes...
- Aller vers un système de co-gestion entre les financeurs et les opérateurs

Les attentes divergent d'un acteur ou groupe d'acteurs à l'autre (acteurs politiques et financiers - public...) leurs enjeux, intérêts, objectifs, stratégies étant différents mais aussi légitimes et rationnels, respectivement de leur point de vue (Crozier), l'intervenant n'a pas à prendre parti mais à accompagner une dynamique de changement (si cela est possible), dans un climat d'écoute réciproque, d'accouchement des vérités de chacun, de dévoilement des logiques cachées, de partage de l'information, de négociation et de compromis. (p58)

Jean-Paul Jeannin, Sociologue

POUR ALLER PLUS LOIN...

Quelques ouvrages et articles de référence :



CFES - La dimension éthique de l'éducation pour la santé - Vanves : CFES (Coll.séminaires), 2000



CONTACT ISERE - Alcool, jeunes, défi. Dossier spécial - Grenoble : Contact Isère, 1998



CONTACT ISERE - Pour une méthodologie adaptée des pratiques de prévention des risques de l'alcoolisation - Grenoble : Contact Isère, 2002



JEANNIN Jean-Paul - Gérer le risque alcool au travail - Lyon : La chronique sociale, Juin 2003



LEVINAS E. - Ethique et infini - Paris : Fayard, 1992



ORS RHONE-ALPES - La prévention du risque alcool en Rhône-Alpes. - Lyon : ORSRA, 1998



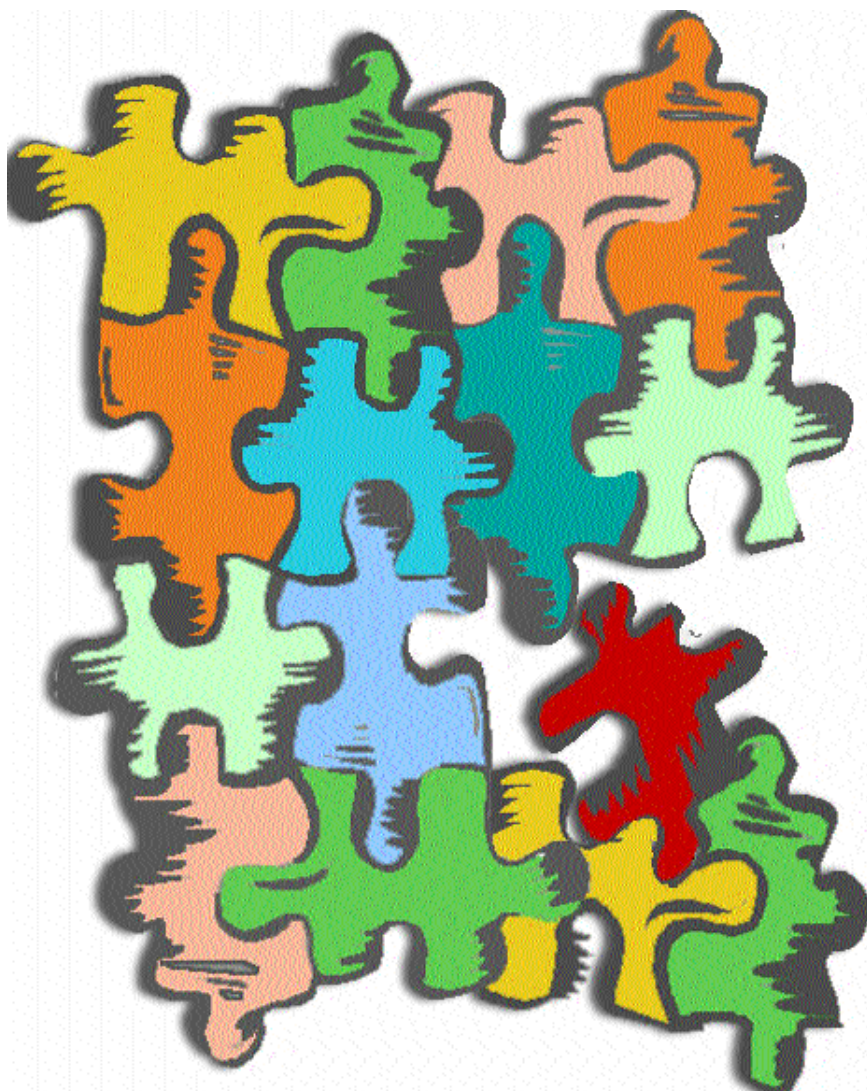
RICOEUR P. - Le soi et la visée éthique - Paris : Seuil, 1996



“L'éducation pour la santé est-elle éthique ?” Revue *La santé de l'homme* - n° 345, 2000

Une bibliographie détaillée est proposée dans la version complète de ce travail

La version complète du document est disponible
sur le site du CRAES-CRIPS : www.craes-crips.org



La version finale de ce travail tient beaucoup à Jean-François Valette (Aides Alcool), Mathilde Moradell (CRAES-CRIPS), Gaëlle Tonson (Cdpa 69), Gwenaëlle Le Ponner (CRAES-CRIPS) pour le contenu, et à Aurélie Barison (CRAES-CRIPS) pour la mise en forme.